La Vérification et l'examen de la dotation (VED) à Statistique Canada a été effectuée par une équipe de vérification relevant de la Direction de la Vérification de la Commission de la Fonction publique. Cette équipe comprenaît cinq membrés et M. H.S. Sutherland en assurait la coordination.

Avant d'effectuer la vérification sur place, du 10 au 14 juillet 1978, l'équipe avait déjà, en mai de cette même année, préparé un profil résumant l'historique, l'organisation et la structure de délégation de Statistique Canada. (Voir Annexe A).

Dans la première partie de ce rapport nous examinerons la manière dont le Bureau a géré l'ensemble du système de dotation qui lui est délégué par la Commission de la Fonction publique. Nous insisterons particulièrement sur les éléments suivants: l'organisation des ressources humaines; la communication; le contrôle; la planification; et l'établissement de politiques. Cette partie Examen rend compte des renseignements recueillis au cours d'entrevues avec les gens de la centrale du personnel et des Services du personnel des cinq sous-sections à Ottawa.

Les vérifications sur place ont non seulement permis d'examiner l'ensemble de la gestion des pouvoirs de dotation délégués au Bureau mais, aussi, de fournir des données permettant aux vérificateurs de se prononcer sur les mesures adoptées par le Bureau afin d'assurer le respect des dispositions de la Loi sur l'Emploi dans la Fonction publique et des principes énoncés par les commissaires à la Fonction publique en matière de dotation. Les renseignements recueillis ont également permis de noter les mesures préventives à adopter ou à perfectionner au sein même du système de dotation afin d'être en mesure de contrôler les abus.

Pendant les vérifications sur place on a surtout insisté sur quatre questions précises, d'une grande importance du point de vue des commissaires, non seulement en ce qui concerne Statistique Canada mais en ce qui concerne tous les ministères et organismes auxquels a été accordée une délégation des pouvoirs de dotation. Ces quatre domaines sont les suivants: (1) l'attention qui est prêtée aux priorités et aux préférences statutaires; (2) la qualité des techniques et des outils de sélection; (3) l'existence ou non de systèmes de contrôle interne des nominations intérimaires et (4) le recours aux contrats de services personnels. On s'est également penché sur la pratique du Bureau en matière: (1) du système interministériel de mutations; (2) des procédures de mises en disponibilité; (3) des nominations sans concours; et (4) du recours à des employés à temps partiel ou nommés pour une période spécifiée.

La vérification des cinq sous-sections d'Ottawa ainsi que du bureau régional de Toronto s'est déroulée au cours de la semaine du 10 juillet 1978.

Pendant l'étape de la vérification on a examiné un échantillonnage des divers dossiers, interviewé les agents du personnel et les gestionnaires organiques et, lors d'une séance d'information organisée à la fin de la vérification, on a porté à la connaissance des agents de dotation concernés les conclusions des vérifications effectuées sur place.